

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL ET DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Centre des Finances publiques de Troyes
17, boulevard du 1er RAM — 10000 Troyes

NOTICE TECHNIQUE — LOT N° 01 DÉSAMIANTAGE, CURAGE ET OPÉRATIONS PRÉALABLES

Libérer et restituer les emprises avant l'intervention des autres corps d'état

PRINCIPE DIRECTEUR — retirer les matériaux amiantés identifiés, restituer des supports contrôlés et organiser un curage sélectif sans coactivité avec le public.

Phase PRO/DCE — Version 03 — 17 août 2026

Tableau des vérifications et versions

Version	Date	Objet de la révision	Rédaction / vérification
V01	04/08/2026	Première notice PRO/DCE issue de l'AVP et du repérage amiante.	LC-Architectes / LC
V02	11/08/2026	Consolidation avec le rapport SOCOTEC, le phasage et les principes de restitution.	LC-Architectes / LC
V03	17/08/2026	Version synthétique pour publication, coordonnée avec le CCTP lot 01 V03 et la DPGF définitive.	LC-Architectes / LC — visa MOA

FONCTION DE LA NOTICE — Permettre au candidat de comprendre en quelques minutes la logique du lot et ses interfaces. Cette notice est un document de compréhension : elle ne se substitue ni à la Pièce 00, ni au CCTP lot 01 V03, ni à la DPGF, ni aux plans. Les prescriptions contractuelles de ces pièces prévalent.

Sommaire

Tableau des vérifications et versions.....	1
1. Rôle du lot et résultat attendu.....	3
2. Données amiante à comprendre	3
3. Organisation du retrait en site occupé	4
4. Séquence de référence et points d'arrêt.....	4
5. Interfaces essentielles.....	5
6. Ce que le candidat doit retenir	5

1. Rôle du lot et résultat attendu

Le lot n° 01 est la phase préalable qui rend possible l'ensemble du réaménagement. Son objectif n'est pas seulement d'exécuter un retrait d'amiante, mais de remettre aux lots suivants des zones libérées, propres, sécurisées, contrôlées et documentées, dans lesquelles les ouvrages de sols, cloisons, réseaux et finitions peuvent être engagés sans nouvelle dépose préalable.

- Dans les secteurs restructurés, le projet retient le retrait des complexes de sols amiantés et non leur simple recouvrement.
- Le titulaire organise le retrait réglementaire, les confinements, la décontamination, les contrôles liés à son processus, les déchets et la traçabilité.
- Après restitution des zones, il réalise le curage sélectif hors amiante prévu par les plans et protège les éléments destinés au réemploi.

2. Données amiante à comprendre

Le document de référence est le repérage amiante avant travaux SOCOTEC Diagnostic Groupe du 8 juin 2026 (réf. 2605CGERE – BI8280000008992). Les quantités ci-dessous sont des données de repérage : elles sont vérifiées contradictoirement avant établissement du plan de retrait.

Zone	Ordre de grandeur	Localisation / complexe
ZPSO-009	≈ 155 m ²	Caisse 5, box et secteurs de l'accueil : dalles, colles et/ou ragréages sous revêtement souple.
ZPSO-011	≈ 15 m ²	Local technique et circulation attenante : dalle, colle et ragréage sous revêtement souple.
Façade arrière	Investigation complémentaire	Plaque d'allège non complètement caractérisée : aucune intervention avant remise du complément de repérage requis.

Toute modification de l'emprise des déposes, percements ou passages de réseaux doit être confrontée au repérage. Un support dont la composition reste incertaine n'est ni percé, ni scié, ni déposé avant caractérisation suffisante.

3. Organisation du retrait en site occupé

Le Centre reste en fonctionnement, mais les emprises de retrait sont autonomes et totalement séparées des espaces occupés. Aucune coactivité n'est admise dans les confinements. Les accès, flux de personnel, matériels et déchets, rejets d'air et procédures d'urgence sont définis avant démarrage et compatibles avec l'activité maintenue dans le reste du bâtiment.

Sujet	Principe
Confinement	Parois étanches, sas, mise en dépression, filtration et surveillance selon le processus retenu.
Flux	Circuits distincts du public ; livraisons et évacuations planifiées.
Rejets	Éloignés des prises d'air, fenêtres, entrées et cheminements fréquentés.
Coactivité	Aucun autre corps d'état dans les zones confinées avant restitution formelle.
Base vie	Les installations communes sont complétées par tous les moyens spécifiques au risque amiante.

4. Séquence de référence et points d'arrêt

Étape	Résultat attendu
1 — Reconnaissance	Constat contradictoire, métrés, limites de zones, réseaux et accès vérifiés.
2 — Préparation	Plan de retrait, PPSPS, plans de confinement, filières déchets, planning et procédures validés.
3 — Installation	Confinements, sas, extracteurs et contrôles initiaux opérationnels.
4 — Retrait	Retrait complet des complexes identifiés et traitement des points singuliers.
5 — Nettoyage / contrôles	Nettoyage fin, examen visuel, mesures et reprises éventuelles.
6 — Restitution	Autorisation de repli et remise formelle des zones.
7 — Curage sélectif	Déposes hors amiante, tri entre réemploi, stockage et élimination.
8 — Transmission	Constat des supports avec lot 02, rapport de fin de travaux, DOE et éléments DTA.

Le passage d'une étape à la suivante ne résulte pas de la seule décision de l'entreprise : les points d'arrêt du CCTP et les contrôles prévus conditionnent la poursuite des travaux.

5. Interfaces essentielles

Intervenant	Interface
Lot 02 — TCE	Prend possession des supports après restitution formelle ; constate les réparations, ragréages et préparations nécessaires.
Lot 03 — CFO/CFA/SSI/sûreté	Identifie, consigne, protège ou dévoie les réseaux avant intervention ; aucun équipement actif n'est déplacé sans coordination.
Lot 04 — Élévateur PMR	Toute intervention sur la façade arrière reste subordonnée au repérage complémentaire applicable.
MOA / laboratoire / CSPS	Coordination des contrôles indépendants, prévention, documents de fin de retrait et mise à jour du dossier amiante.

6. Ce que le candidat doit retenir

Le prix et la méthode doivent couvrir un résultat complet : retrait dans le périmètre contractuel, maîtrise des émissions, sécurité du site occupé, restitution contrôlée, curage sélectif et traçabilité.

La qualité du lot se mesure à la possibilité pour les corps d'état suivants d'intervenir immédiatement sur des supports connus, visibles et documentés.